

Les plaisanciers de Méditerranée vent debout contre les normes

Olivier Martocq MARSEILLE Alors que les réglementations se multiplient au nom de l'écologie, ils envisagent de mener des actions à Marseille pendant les Jeux olympiques.

OLIVIER MARTOCQ

Si on ne se mobilise pas, ç'en est fini de la liberté. » La colère est perceptible à l'issue de l'étape marseillaise des défenseurs de la plaisance, un mouvement initié en septembre dernier dans le Var. Samedi, une cinquantaine de représentants de sociétés et de fédérations nautiques avaient répondu présents pour dénoncer l'extension des zones de mouillage et d'équipements légers (Zmel). Cette nouvelle réglementation contraignante, qui interdit d'ancrer en dehors de zones dédiées, a été inaugurée il y a quatre ans à Port Cros, une île au cœur du plus ancien parc marin d'Europe (1963). Elle doit être étendue cet été à l'île voisine de Porquerolles et à divers sites des côtes méditerranéennes françaises.

Les plaisanciers marseillais, déjà vent debout contre les réglementations qui limitent l'accès au parc national des calanques, n'entendent pas cette fois-ci rester inertes. « *Toutes les contraintes qu'on nous impose sont prises au nom de la biodiversité, notamment pour préserver les herbiers de posidonies* », explique Michel Lamberti, le président de la Fédération des sociétés nautiques des Bouches-du-Rhône. *Mais si les posidonies meurent, c'est à cause de la station d'épuration qui rejette à la mer des eaux douces issues du traitement des égouts de la ville, ou les boues*

rouges de l'usine de Gardanne. Pas parce qu'elles sont arrachées par nos ancres. »

Jean-Pierre Ardisson, qui a lancé, en septembre dernier dans le Var, l'Union pour la préservation d'une navigation côtière responsable (UPNCR) entend fédérer l'ensemble des sociétés nautiques de la région Paca dans son combat contre les Zmel. *« Nous ne sommes pas opposés par principe à l'idée de réglementer certains mouillages, mais nous demandons à faire partie des commissions qui décident. Nous sommes des marins, des amoureux de la mer. Les réglementations imposées par les préfets sont totalement incompréhensibles, dangereuses et déconnectées de la réalité. »*

Faire rentrer de nouvelles taxes

Parmi les *« inepties »* dénoncées par les représentants des plaisanciers : les relevés sur les herbiers de posidonies - qui montrent qu'ils ne reculent pas plus dans les zones où ancrer est autorisé que dans les ères protégées -, ou encore le *« cône de visibilité »*. Un concept élaboré par les fonctionnaires de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) qui stipule le droit du touriste à une vue sur mer. *« Ils ont parcouru l'île de Porquerolles l'été dernier, au plus fort de la saison, pour faire des relevés sur les plages »,* raconte Catherine Ridolfi. La secrétaire de la société nautique de l'île de Porquerolles (Snip) fait s'esclaffer la salle quand elle précise : *« Ils se plantaient au milieu des serviettes pour déterminer si la présence des bateaux qui avaient jeté l'ancre gênait la vue des baigneurs. Le problème qu'ils n'ont pas pu résoudre, c'est que leur position par vent d'est se retrouvait totalement inversée le lendemain par mistral... »*

La nouvelle réglementation prévoit également que les unités de plus de 12 mètres ne pourront plus mouiller, y compris sur des fonds sableux. Pour ces embarcations, la seule alternative sera de s'amarrer à des bouées payantes prépositionnées. De l'avis des plaisanciers, l'État cherche à faire rentrer de nouvelles taxes sous couvert de préservation de la Méditerranée. *« Si personne ne veut nous entendre, les Jeux olympiques vont nous donner l'occasion d'actions spectaculaires à Marseille. On peut envoyer 3 000 embarcations en rade sud les jours de compétition ou, à l'inverse, rester à quai pour la grande parade prévue le 8 mai, jour de l'arrivée du Belem qui transportera la flamme olympique, s'énerve*

un plaisancier. *Le gouvernement ne va pas rogner des libertés fondamentales inscrites dans le droit maritime depuis des siècles ! »* Il n'en fallait pas plus à Marseille pour sonner la sirène de la mobilisation.